

# liste « J'aime St Pierre du Perray 2020 »

Catherine Aliquot-Vialat



Votre Maire fidèle à St Pierre du Perray  
élections municipales de mars 2020

## Comparatif

Chères St Perrayennes, chers St-Perrayens,

La campagne des municipales avance et nous avons maintenant l'occasion d'observer la communication des uns et des autres.

Certains présentent un programme « bateau », insipide et éloigné des réalités de St Pierre du Perray, un programme qui pourrait s'appliquer à n'importe quelle commune. Les St Perrayens ne peuvent pas confier leur ville à des personnes qui ne connaissent pas les dossiers, les spécificités, les enjeux, les équilibres. Gérer une commune aujourd'hui ne s'improvise pas.

D'autres avancent un aspect important, promouvoir l'écologie et le développement durable. Mais ils n'ont aucune crédibilité ; Mme Dischbein (liste M. Stanichit) et MM. De Rus et Verots quand ils géraient la ville ensemble sur 2008-2014, ont fait tout le contraire en créant une ZAC de 1500 logements dont 90% d'immeubles, sur une surface prévue au départ pour 300 logements !

De notre côté, au cours du mandat 2014-2020, nous avons créé la ZAC de Villeray plus équilibrée, plus aérée, avec 75% de surface en pavillons et 25% de surface en petits collectifs, en préservant des trames vertes et bleues, en créant des noues paysagères. **C'est notre équipe qui se préoccupe véritablement du développement durable.**

Quant à **M. De Rus**, il est impossible de croire ce qu'il annonce. En 2008 aussi, il avait promis qu'il n'augmenterait pas les impôts, et il l'a pourtant fait deux fois au cours de son mandat 2008-2014 : + 9,5 % en 2009 et + 6,5% en 2011. **Sa méthode a été tout le long le matraquage fiscal.** C'était le résultat du regroupement De Rus - Verots - Dischbein.

Factuellement, **M. Verots avait mis en quasi faillite le SAN 91** qu'il présidait, et sa mauvaise gestion avait même conduit à l'arrêt du chantier du Parc des Sports, les banques ne voulant plus financer. Le SAN 91 a du **payer 290 000 € de frais d'arrêt de chantier aux entreprises.**

Ces gens là voudraient administrer la destinée de notre ville. Au secours !

Soyons sérieux. Notre ville de St Pierre du Perray est notre bien commun et nous devons y accorder toute notre attention. Mon équipe est composée à la fois d'élus expérimentés, car ils sont déjà en charge de la commune depuis 2014, et de personnes nouvelles, apportant un nouvel élan et des compétences variées. Vous connaissez ma façon de travailler, claire, à l'écoute de tous, et surtout ma fidélité aux engagements pris. Nous constituons une équipe solide. Du travail reste à faire à St Pierre du Perray et nous poursuivrons notre engagement pour le bien de tous.

Lorsqu'il y a des choix à faire, il faut élaborer un comparatif. Je vous propose de le découvrir dans les pages suivantes.

Fidèlement vôtre.

Catherine Aliquot Vialat

**Retrouvez à l'intérieur le comparatif**

**Continuons ensemble, dès le 15 mars  
Votons pour la liste « J'aime St Pierre du Perray 2020 »**

# liste « J'aime St Pierre du Perray 2020 »

liste  
De Rus - Verots - Dischbein  
au cours du mandat 2008 - 2014

## Rappelez-vous

**Voitures de fonction (mars 2008)** : dès leur élection en 2008, **3 grosses voitures de fonction pour 3 élus de la liste De Rus**, payées par nos impôts locaux : une Peugeot 407 pour M. De Rus (remplacée ensuite par une Peugeot 508), une Volvo S60 pour M. Verots, un Renault Scénic pour un 3ème élu de leur liste.

## Favoritisme à l'embauche :

Hubert Reynaud, premier Maire Adjoint de Pierre de Rus et Président du SIPEJ (Syndicat pour l'enfance et la Jeunesse) embauche au SIPEJ **Chantal De Rus** l'épouse de Pierre de Rus, comme **responsable des Ressources Humaines**.



Dominique Vérots, élu municipal sur la liste De Rus, embauche au SAN 91 à la Direction du SILO, Luc Verrichon, lui aussi élu municipal sur la liste De Rus et fils de la directrice du Cabinet de P. De Rus.

**Augmentation de 9,5 % de nos impôts locaux 2009 (mai 2009)** : premier reniement de Pierre De Rus à sa promesse électorale de ne pas augmenter les impôts. **Un engagement majeur non tenu.**

**Nouveau matraquage fiscal (mai 2011)** : Pierre De Rus et son groupe décident une nouvelle **augmentation de la pression fiscale de 6,5%** du taux communal de nos impôts locaux (taxes foncières et taxe d'habitation), ce qui porte à **plus de 16%** l'augmentation depuis 2008.

**Intérêts financiers (2009)** : Jean-Marc Vérots, frère de Dominique Vérots, a été cadre commercial pendant 4 ans dans une agence immobilière de St Pierre du Perray qui a **vendu en exclusivité des programmes immobiliers** signés par ... Dominique Verots en tant que président du SAN 91, exemple **la résidence de La Ferme du Château, 80 appartements !**



liste J'aime St Pierre du Perray  
Catherine Aliquot-Vialat  
au cours du mandat 2014 - 2020

**Voiture de service** : diminution à 2 voitures modèles moins chers (Peugeot 308 et VW Passat) pendant 2 ans, puis diminution à une seule voiture de service pour le Maire (Peugeot 308, et aucune utilisation pendant les vacances), soit **une réduction du coût par 4 pour la collectivité.**

**Embauche** : pas d'embauche de familles d'élus. Les embauches sont basées uniquement sur les diplômes, les compétences et l'expérience.

**Aucune augmentation du taux communal des impôts locaux** (taxes foncières, taxe d'habitation) **depuis 2014**, soit pendant 6 années consécutives, conformément à notre engagement.

**Aucun marché attribué à des élus ou à leur famille.**



c'est la note attribuée en 2018  
à la commune de St Pierre du Perray  
pour sa gestion  
par le site **Contribuables Associés**  
(contribuables.org)

# liste « J'aime St Pierre du Perray 2020 »

liste  
De Rus - Verots - Dischbein  
au cours du mandat 2008 - 2014

## Rappelez-vous

**U**n marché controversé (nov. 2012) : Pierre De Rus fait voter l'attribution du marché du nettoyage des bâtiments communaux à une **société détenue pour moitié par une élue municipale** de sa liste. Une fois l'affaire dénoncée, l'élue démissionne et le marché lui est une nouvelle fois attribué !

**L**e Parc des Sports tarde à se réaliser (2010-2013) : Faute d'argent pour payer les factures en 2013, le président du SAN 91 de l'époque, M. Dominique VEROTS, a attendu le 29 juillet 2013 pour annoncer **une interruption de chantier** du Parc des sports à partir du 31 juillet 2013, ne laissant que 3 jours aux entreprises pour s'organiser ! Le SAN 91 a dû payer **290 000 € de frais d'arrêt de chantier** aux entreprises.

**Z**AC la clef de St Pierre (2012) : Pierre De Rus et Dominique Vérots choisissent de « densifier » en construisant 1500 logements dont **90% d'immeubles**, sur une surface prévue au départ pour 300 logements.

**S**candale à la Mairie dénoncé par **2 fonctionnaires (mai 2012)** : le journal Le Parisien du 22 mai 2012 et du 02 juin 2012 relate des faits gravissimes : un élu de la liste De Rus **logé gratuitement** dans un pavillon de la commune. Si cette situation n'avait pas été dénoncée par les 2 fonctionnaires, elle aurait pu durer des années, aux frais des St Perrayens.

**T**riple condamnation de Pierre De Rus par le **Tribunal Administratif (juin 2012)** : le Tribunal Administratif a rendu 3 jugements et a condamné 3 délibérations irrégulières que Pierre De Rus a passées en force en conseil municipal, malgré nos avertissements.

**C**rèche des Petits Grillons (2012) : Virginie Debailleul, élue municipale et fille de Mme De Rus, a bénéficié en 2012 pour son enfant d'une de ces places en crèche, alors que tant d'autres parents attendent !

liste J'aime St Pierre du Perray  
Catherine Aliquot-Vialat  
au cours du mandat 2014 - 2020

**A**ucun marché attribué à des élus ou à leur famille.

**L**e Parc des Sports a été terminé en 2014 : La fin des travaux du Parc des Sports a été réalisée par notre équipe et son inauguration faite en 2015.

**L**ancement de la ZAC de Villeray : conformément à notre programme, la ZAC de Villeray sera plus aérée avec 75% de surface en pavillons et 25% de surface en petits collectifs de faible hauteur.

**A**ucun élu de la liste majoritaire « j'aime St Pierre du Perray » n'est logé gratuitement dans des biens appartenant à la commune.

**A** ce jour, nous avons gagné tous les procès intentés au Tribunal Administratif contre la commune, contrairement aux propos mensongers de notre opposition qui nourrit rumeurs et ragots sur les réseaux sociaux.

**C**rèches : des critères objectifs ont été instaurés pour l'attribution de places en crèche afin d'éviter le favoritisme et prioriser des situations particulières (jumeaux, enfants en situation de handicap,...).

# liste « J'aime St Pierre du Perray 2020 »

## nos oppositions au cours du mandat 2014 - 2020

**V**iolences faites aux femmes : notre opposition Verots, De Rus, Dischbein (liste Stanichit), Winghardt ont voté **CONTRE** l'adhésion de la commune à la compétence « protection contre les violences faites aux femmes ». Pour notre opposition, ce sujet paraît sans importance.

**L**iste Winghardt : Mme Winghardt reste enfermée dans des dogmes d'un autre temps. Un seul exemple, elle était **CONTRE** l'accueil de praticiens **libéraux**, médecins et paramédicaux, dans notre Maison médicale qui a ouvert ses portes en novembre 2019.

**M**aison médicale : M. Reynaud (liste De Rus) n'a **pas voté POUR**, en conseil municipal, la demande de subvention au Conseil régional pour la construction de la maison médicale.

**S**emaine scolaire des 4 jours : M. Koster (liste De Rus) s'est prononcé **CONTRE** le retour à la semaine scolaire des 4 jours en conseil d'école.

**C**ondamnation : M. De Rus a engagé une procédure au Tribunal Administratif concernant une délibération prise en conseil municipal, en début de mandat 2014. Il a perdu sa procédure, il a été débouté par le tribunal.

**M**éconnaissance de la commune : M. Ambrosino, liste Avenir Citoyen, a commencé sa campagne municipale en distribuant ses tracts... dans la commune voisine de St Germain les Corbeil. Le moins que l'on puisse attendre d'une personne qui veut être Maire, c'est de connaître les limites de la commune qu'il veut administrer, ensuite ses dossiers...

**A**ffichage illégal : Le 28 février 2020, les affiches de M. De Rus sont posées illégalement sur les panneaux officiels, alors que la campagne officielle ne démarre que le 02 mars. Encore une irrégularité !

## liste J'aime St Pierre du Perray Catherine Aliquot-Vialat

**V**iolences faites aux femmes : notre groupe a voté **POUR** l'adhésion de la commune à la « protection contre les violences familiales ». Aujourd'hui, plusieurs familles de St Pierre du Perray ont recours à ce service.

**M**aison médicale de St Pierre du Perray : Elle a ouvert ses portes en novembre 2019 et accueille des médecins et praticiens libéraux qui paient un loyer à la commune, en fonction de la surface louée. Les loyers équilibrent les frais de fonctionnement et d'entretien. Deux médecins généralistes sont déjà installés, un 3<sup>e</sup> médecin arrive fin août 2020. Tous les cabinets du 1<sup>er</sup> étage dédiés aux praticiens paramédicaux sont loués.

**S**emaine scolaire de 4 jours : Nous avons demandé et obtenu une dérogation pour revenir à la semaine des 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi) plébiscitée par 85% des parents d'élèves en juin 2017. Nous maintiendrons cette position.

**N**ous avons gagné la procédure intentée par M. De Rus en début de mandat au Tribunal Administratif.

**N**otre liste « J'aime St Pierre du Perray 2020 » est composée d'élus expérimentés connaissant bien la commune et l'ensemble des dossiers communaux et de **nouveaux élus** répartis sur les différents quartiers apportant de nouvelles compétences et un nouveau regard.

**A**ffichage pour les élections municipales : nous avons affiché à partir du 02 mars 2020, conformément à la loi.

**Continuons ensemble, dès le 15 mars  
Votons pour la liste « J'aime St Pierre du Perray 2020 »**